

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes
77570 CHÂTEAU-LONDON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 juin 2026

Date de la convocation :

18 juin 2026

N° 2026-06-29_66

Date d'affichage de la convocation :

18 juin 2026

Acte rendu exécutoire après envoi en
Sous-préfecture le :

7 juillet 2026

Secrétaire de séance :

Benjamin ITIÉ

Date de publication ou de notification :

7 juillet 2026

RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER (RBF)

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-London), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

		Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CONSEILLERS En exercice : 41 Présents : 32 Représentés : 4 Excusés non représentés : 3 Absents non excusés : 2 Votants : 36 VOTES POUR : 36 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	Arville	Anne THIBAULT Nadège BESLÉ	☒ ☐	☐ ☐	
	Aufferville	Bruno MOULIÉ Thierry BRIAND	☒ ☐	☐ ☐	
	Beaumont-du-Gâtinais	Nicolas POZO Caroline MASSYN	☒ ☐	☐ ☐	
	Bougligny	Sandra TIMBERT Jean-Benoist BARTHÉLÉMY	☐ ☐	☒ ☒	
	Bransles	Florent NÉGRIER Michel BAUWENS	☒ ☒	☐ ☐	
	Chaintreaux	Alexis KERLO Alain MÉTAUT	☒ ☐	☐ ☒	
	Château-London	Benjamin ITIÉ	☒	☐	Colline TORAILLE SMITH Benjamin ITIÉ
		Colline TORAILLE SMITH	☒	☐	
		Giovanni BARONE	☐	☒	
		Sylvie STITI	☐	☒	
	Chenou	Frédéric BAUDOUIN	☐	☒	
		Gérard MOUSSET	☐	☐	
	Égreville	DE LOS SANTOS Nathalie	☐	☐	Georges BADER
		Pascal POMMIER	☒	☐	
		Marie LEPAGE	☒	☐	
		Georges BADER	☒	☐	
	Gironville	Catherine CARTIER	☐	☒	
		François COUSIN	☒	☐	
	Ichy	Olivier JEANNOTIN	☐	☐	
		Hervé JACQUESSON	☐	☒	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Cynthia CHEREAU	☒	☐	
		Claude BICHEREL	☒	☐	
	Madeleine-sur-Loing (La)	Martine DUFONT	☒	☐	
		Jean-Jacques HYEST	☒	☐	
	Maisoncelles-en-Gâtinais	Sylviane DONELLI	☐	☐	
		Netty VINTANEL ROUSIER	☒	☐	
	Mondreville	Jacques SIMAO	☐	☐	
		Jean-Sébastien POITOU	☒	☐	
	Obsonville	Mathurin PHILIPPEAU	☐	☐	
		Hervé COURTOIS	☒	☐	
		Antoine PACHECO	☐	☐	

Poligny	Gérard GENEVIÈVE	☒	☐	☐	
	Évelyne GUERPILLON	☒	☐	☐	
Souppes-sur-Loing	Jean-Michel CAPELLE	☒	☐	☐	
	Nathalie VILETTE	☒	☐	☐	
	Fabrice GILBERT	☒	☐	☐	
	Marie-Laure BAUDON	☒	☐	☐	
	Alain LEBLANC	☒	☐	☐	
	Hélène REBOUCO	☒	☐	☐	
	Martin TRICARD	☐	☒	☐	Jean-Michel CAPELLE
	Jocelyne PRESLES	☒	☐	☐	
Vaux-sur-Lunain	Didier RICHARD	☒	☐	☐	
	Charlie PREVOST	☒	☐	☐	
Villebéon	Marie-Hélène FONSECA	☐	☐	☐	
	Francis PLÉ	☒	☐	☐	
	Didier MARCOIN	☐	☐	☐	

Le Conseil communautaire,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1612-30, L. 2121-29 et L. 5211-1,
- VU** l'ordonnance n° 2025-526 du 12 juin 2025 relative à la généralisation du compte financier unique,
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M57,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2009/SPF/CL n° 21 portant création de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/n° 89 du 23 août 2019 portant transfert de siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing n° 2021-07-05_37 du 5 juillet 2021 approuvant l'application du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022,
- VU** les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- CONSIDÉRANT** que par délibération n° 2021-07-05_37 du 5 juillet 2021, le Conseil communautaire a approuvé l'application du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022,
- CONSIDÉRANT** qu'avant le vote de la première délibération budgétaire qui suit son renouvellement, l'assemblée délibérante établit son règlement budgétaire et financier,
- CONSIDÉRANT** que le règlement budgétaire et financier de la collectivité territoriale précise notamment les modalités de gestion des autorisations de programme, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement y afférents, et notamment les règles relatives à la caducité et à l'annulation des autorisations de programme et des autorisations d'engagement ainsi que les modalités d'information de l'assemblée délibérante sur la gestion des engagements pluriannuels au cours de l'exercice,
- CONSIDÉRANT** qu'il peut aussi préciser les modalités de report des crédits de paiement afférents à une autorisation de programme, dans les cas et conditions fixés par arrêté conjoint du ministre chargé des collectivités territoriales et du ministre chargé du budget,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article unique : APPROUVE le Règlement budgétaire et financier (RBF) de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

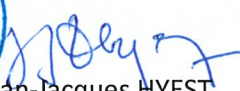
À Château-Landon, le 7 juillet 2026

Le secrétaire de séance


Benjamin ITIÉ



Pour extrait conforme
Le Président


Jean-Jacques HYEST

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le



ID : 077-200023919-20260629-2026062966-DE